

De trois familles bourgeoises de Palézieux

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **41 (1933)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-31886>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

croyances nouvelles ; il y eut aussi cette Françoise Matthey, qui par fidélité à sa foi quitta le pays vaudois, et les Clarisses, qui à Evian cherchèrent un refuge. Même Pierrefleur ? N'exagérons pas son matérialisme et sa passivité. Ne continua-t-il pas à pratiquer sa religion à sa manière ? Ne fut-il pas condamné à l'amende, parce qu'il observait les jeûnes ? Il n'avait pas la vocation du martyr, soit. Mais s'il a écrit ses *Mémoires* pour dégager sa responsabilité et celle de ses pairs, pour prouver leur commune innocence des tribulations advenues, ne l'a-t-il pas fait aussi pour montrer la permanence de son attachement au culte aboli ? L'œuvre du banneret campé sur la fontaine de la Grand'place d'Orbe n'est point seulement une chronique ; elle est aussi une confession, un essai de réhabilitation vis-à-vis de soi-même et des après-venants : de là sa valeur profonde et son accent véritablement humain.

Henri PERROCHON.

DE TROIS FAMILLES BOURGEOISES DE PALÉZIEUX

Renseignements sur l'origine des familles DAVET, DUFÉY et PERROUD, puisés dans les archives de Palézieux et de Lausanne, lors de recherches généalogiques au sujet des dites familles.

- I. La famille DAVET, éteinte sauf erreur en 1894 avec LOUISE, épouse de GABRIEL DEMIÉVILLE, est originaire du village fribourgeois de BOULOZ. L'an-

cêtre en est LOYS ANTHOINE dont le fils ANTHOINE épouse le 22 juin 1617, à Palézieux, MARIE PISCHOD.

II. La famille DUFÉY, dont la postérité innombrable a fourni au pays de Vaud tant de paysans tenaces, tant de gendarmes dévoués et de cheminots à l'humeur aventureuse, avait, déjà en plein moyen âge, dressé ses tentes sur les coteaux voisins de Palézieux. C'est la famille autochtone par excellence. N'est-ce pas là un titre de gloire ? La légende veut bien que les Dufey descendent de certain comte fuyant après la Saint-Barthélemy la terre, désormais inhospitalière, de France¹. On se représente, non sans attendrissement, ce seigneur abandonnant un château campé quelque part sur une colline de Provence, et transportant directement ses pénates dans ce petit village récemment converti par les Bernois au protestantisme. Mais les cruels documents se permettent quelquefois de porter un coup mortel aux fables charmantes. L'année même de la Saint-Barthélemy, PIERRE DUFÉY était gouverneur de Palézieux avec CLAUDE PISCHOD.

En remontant les temps, on trouve en 1537 dans les comptes de GERMAIN JENTSCH, bailli d'Oron, que CATHERINE DU FOY et ses deux filles ont travaillé pour le château. Il y est aussi question de JEHAN DUFÉY. Puis, en 1473, dans les comptes du receveur d'Oron et Palézieux, il est fait mention à Ecoteaux, village de la paroisse de Palézieux, de

¹ Il existe à Palézieux une armoirie des D'Uffey : 3 foyards (ou, pour parler comme dans le pays : 3 feys) surmontés de 3 étoiles. Au-dessous, une légende de ce genre : « Famille d'extraction noble, venue de France lors de la St-Barthélemy. » Cette pièce semble dater du commencement du siècle dernier.

JAQUET DOU FEY (FOUX), alias LEYDEVANT, et à Palézieux même, de JEHAN DOU FOUT (FEY), alias LEYDEVANT.

Dans les années antérieures, la forme DOU FOUZ est seule employée et alterne avec LEYDEVANT, et la famille n'apparaît que dans les documents concernant Ecoteaux. Par exemple, en 1433, on trouve, dans l'inventaire blanc, JAQUETUS et JOHANNES DOUZ FOUZ. Enfin, dans le plus ancien document, la fameuse charte de Palézieux de 1344, où tous les bourgeois de Palézieux, Ecoteaux et Maraçon sont mentionnés, assiste au serment, parmi les gens de Maraçon, JAQUETUS DOU FOUZ².

On peut ainsi reconstituer la lente émigration des DUFÉY. Les étapes sont : Maraçon, Ecoteaux, Palézieux ; la montagne, la colline, la plaine.

- III. La famille PERROUD est réduite à un seul feu. Elle habite la maison ancestrale, assise en plein champ, basse et pauvre sous son grand toit brun, évocatrice de la vie dure de nos pères sous l'ancien régime. Ces gens aux mœurs simples et patriarcales descendent d'un certain moine défroqué. Il s'appelait WULLIERME PERROD. Il était frère à Haut-Crêt, abbaye qui, à deux pas du village, se cachait dans un ravin obscur, tout au bord de la Broye. Lorsqu'en 1536 les Bernois s'emparèrent de Palézieux et de Haut-Crêt, les frères retournèrent dans le siècle. Notre WULLIERME, qui avait quelque instruction, savait chanter en latin et

² On lit, dans *La Contrée d'Oron*, de Charles Pasche : DOU FONS. Mais il doit y avoir erreur. D'ailleurs le seul fait qu'un DE LA FONTANAZ est mentionné dans la charte comme habitant de la contrée, rendrait le DOU FONS douteux ; et l'on pourrait s'écrier comme le fameux maréchal : « Que d'eau, que d'eau ! ».

écrire sur les parchemins, ne put se résoudre à quitter les bâtiments où il avait passé tant de jours heureux ; il continua à gérer le domaine pour LL. EE. et devint receveur d'Haut-Crêt. En 1553, lorsque les Fribourgeois s'emparent par surprise du château d'Oron, WULLIERME, maintenant juré de la justice d'Haut-Crêt, fait partie d'une déléation qui se transporte au château pour protester contre cet acte délictueux. En 1565 et 1576, il apparaît avec la qualité de notaire. Puis, dès 1594, JEHAN PERROD fils de WULLIERME est à son tour notaire. Il y a des apparences qu'il soit le fils du précédent. WULLIERME dont nous avons voulu tout de suite relater l'histoire curieuse, n'est pas le premier de la famille à Palézieux. Avant lui, on trouve en 1524 JOHANNES PERROD gouverneur, puis en 1513 les frères JEHAN et WULLIERME dont l'un doit être le père de notre héros. Enfin, en 1465, CRISTINUS PERRODI de Chardonne reconnaît des biens à Oron, ainsi que sa mère JOHANNETTE UXOR WUYBERTI DECIMATORIS. Il y a donc bien des chances que les PERROUD de Palézieux viennent de Chardonne et non pas de Châtel, où ce nom est très fréquent.

Encore deux ou trois notes sur certaines familles de l'endroit. Les GRAZ, dont l'opulente demeure de style bernois orne la partie haute du village, apparaissent pour la première fois en 1524. LOUIS GRAZ est alors gouverneur avec JEAN PERROUD.

Dans la charte de 1344 à côté de DOU FOUZ, on trouve DOU VISINAND. C'est donc à un hasard que la famille VISINAND doit de ne pas s'appeler DU VISINAND.

Walter LACHER.